



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Eiffel Investment Group atteint l'objectif de 200 millions d'euros d'engagement pour son fonds Eiffel Energy Transition dédié aux énergies renouvelables grâce au soutien du Programme d'investissements d'avenir**

Paris, 7 décembre 2017 - Eiffel Investment Group, gérant d'actifs spécialiste du financement en dette et en fonds propres des entreprises, annonce que son fonds Eiffel Energy Transition vient d'atteindre l'objectif initial de 200 millions d'euros d'engagements. Après seulement 8 mois d'activité, Eiffel Energy Transition a déjà déployé 100 millions d'euros dans 272 projets dans les énergies renouvelables, ce qui dépasse les anticipations et valide la pertinence du fonds.

**Sébastien Lecornu, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire, a salué ce succès.** « *Le fonds Eiffel Energy Transition que l'ADEME vient d'abonder constitue un levier financier décisif pour le déploiement des énergies renouvelables. Il s'inscrit dans la ligne du sommet du 12 décembre voulu par le Président de la République qui mobilise les nouveaux outils de financement public-privé au service de la lutte contre le dérèglement climatique. En parallèle, le Gouvernement travaille à lever les freins techniques et juridiques au développement des énergies renouvelables et en particulier de l'éolien dans le cadre d'un groupe de travail spécifique qui rendra ses conclusions en janvier 2018.* ».

Le Commissariat général à l'investissement, qui a soutenu le projet du fonds depuis le départ, concrétise son engagement en y investissant 40 millions d'euros, au titre du Programme d'investissement d'avenir. L'investissement, qui s'ajoute à celui de la Banque européenne d'investissement est opéré par l'ADEME. L'engagement du Commissariat Général à l'Investissement a contribué à catalyser l'investissement de dix grands investisseurs institutionnels privés. Thierry Francq, commissaire général adjoint à l'investissement, se félicite de cette « *coopération modèle entre Gouvernement, Europe et secteur privé, produisant un fort effet de levier sur le financement public, au bénéfice de la transition énergétique et écologique* ».

Le fonds Eiffel Energy Transition apporte une solution de financement inédite aux acteurs de la transition énergétique, en intervenant sous forme de prêts à court-terme. C'est une solution qui se révèle particulièrement utile pour passer la phase délicate de construction d'un projet avant que les financements de long-terme ne prennent le relais. Il permet ainsi aux développeurs d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz, biomasse, ...) et aux opérateurs d'efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments, éclairage basse consommation, ...) d'accélérer leur croissance en allouant leurs fonds propres vers davantage de projets.

L'autre originalité du fonds est de parvenir à agréger, pour les secteurs de l'énergie solaire et de l'efficacité énergétique, un très grand nombre de projets de petite taille (typiquement d'une taille unitaire de quelques centaines de milliers d'euros), se plaçant en amont des financeurs traditionnels (fonds d'infrastructure et banques) qui soutiennent les projets et portefeuilles de plus grande envergure. Concentré sur les PME et ETI du secteur, le fonds lève ainsi les verrous du financement granulaire de la transition énergétique et écologique sur tout le territoire.

Lancé fin mars 2017, le fonds a, en 8 mois d'activité, financé 272 projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, principalement en France, pour 100 millions d'euros. Les besoins de la filière sont considérables : plus de 200 millions d'euros de besoins de financements additionnels ont d'ores et déjà été exprimés par une vingtaine de développeurs partenaires d'Eiffel Investment Group, garantissant la poursuite du déploiement rapide du fonds et validant la pertinence de son positionnement.

Bruno Lechevin, Président de l'ADEME, salue « une initiative à laquelle l'Agence est heureuse de s'associer car elle illustre à la fois l'importance des thématiques liées à la transition énergétique, que nous avons pour mission d'opérer, mais aussi le dynamisme de notre institution qui permet d'envisager des modalités d'intervention nouvelles, en coordination avec des acteurs du secteur privés ».

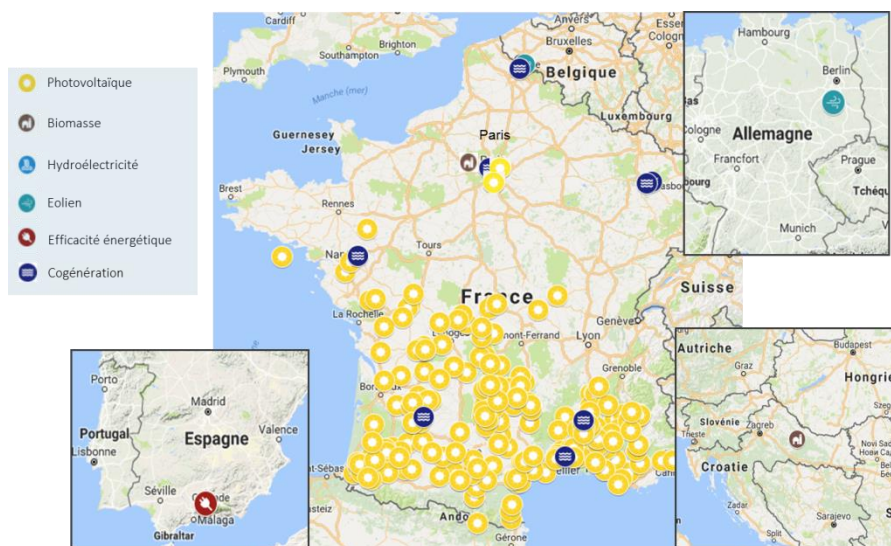
« Entreprise citoyenne depuis sa création, la MAIF est un acteur engagé pour l'environnement » affirme Pascal Demurger, son Directeur général et principal sponsor privé du fonds. « A ce titre, le financement de la transition énergétique est l'une de nos priorités et c'est pourquoi nos investissements dans ce domaine augmentent chaque année. Nous avons été sensibles à la thèse d'investissements d'Eiffel Energy Transition qui allie avec intelligence utilité sociale et pertinence économique ».

Pierre-Antoine Machelon, gérant du fonds Eiffel Energy Transition, conclut : « Notre connaissance intime du secteur de la transition énergétique et de ses enjeux de financement nous a permis de construire une première solution concrète, qui fonctionne. Les relations de qualité établies avec les développeurs nous permettent de nous adapter en permanence à leurs besoins de financement court terme, en constante évolution, à l'image du secteur de la transition énergétique. »

Avec Eiffel Energy Transition, qui vient s'ajouter à ses autres initiatives d'impact investing (dette privée, finance participative, financement de l'innovation...), Eiffel Investment Group démontre concrètement son engagement en faveur d'une finance plus responsable, plus durable et plus inclusive et réaffirme que la transition énergétique constitue l'un de ses principaux axes de développement.

Illustration du déploiement au 01/12/2017 :

**CARTE DES PROJETS FINANCES**



**CHIFFRES CLES (01/12/2017)**

- 200M€** d'engagements
- 103M€** financés en 8 mois\*
- 11** développeurs
- 272** projets
- 129** MW d'énergie renouvelable
- 216M€** de besoins additionnels en cours d'étude

**Répartition par énergie des montants financés :**

|                    |     |
|--------------------|-----|
| ▪ Solaire          | 67% |
| ▪ Eolien           | 14% |
| ▪ Biomasse/gaz     | 7%  |
| ▪ Cogénération     | 11% |
| ▪ Hydroélectricité | 1%  |
|                    |     |
| ▪ France           | 87% |
| ▪ Europe           | 13% |

\* y compris 32M€ de tranches à décaisser ultérieurement en fonction de l'avancement des projets

**A propos du Programme d'investissements d'avenir :** Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Suivez nous sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et sur @ademe

**A propos d'Eiffel Investment Group :** Eiffel Investment Group est un gérant d'actifs spécialisé dans le financement des entreprises. Ses fonds (1,3 milliards d'euros gérés pour le compte de grands investisseurs institutionnels et de clients particuliers) sont investis en dette d'entreprises européennes à travers les marchés obligataires, des placements privés et des plateformes de prêts en ligne, et en actions cotées et en capital risque. Le groupe, qui dispose de fonds propres importants, a mis place une infrastructure institutionnelle et assure un très fort alignement d'intérêt avec les clients de ses fonds. Eiffel Investment Group est une société indépendante, détenue par son équipe aux côtés d'Impala.

**A propos de la Banque européenne d'investissement :** La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne (UE). La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. En 2016, forte de son expertise et de son attractivité financière grâce à sa notation triple A, la BEI a consacré, en France, 8 milliards d'euros de nouveaux financements en soutien à des projets dans des secteurs clefs de l'économie tels que la transition énergétique, l'éducation et la formation des jeunes, le soutien aux entreprises et à l'innovation, la modernisation des infrastructures.

Plus d'informations sur : [www.bei.org](http://www.bei.org)

Suivez la BEI sur Twitter @eib

Fiche France 2016 : <http://www.bei.org/attachments/press/fiche-france-2017.pdf>

## Contacts presse

|  |  |   |
|--|--|---|
| Ministère de la transition écologique et solidaire | Germain Grac-Aubert<br>+33 1 40 81 77 80   |   |
| Commissariat Général à l'Investissement            | Vincent Deshayes<br>Chef de cabinet – Conseiller presse et communication<br>01 42 75 64 29 vincent.deshayes@pm.gouv.fr |   |
| ADEME  | Julie Deshusses - Relations presse<br>01.47.65.20.86 / julie.deshusses@ademe.fr  |   |
| Eiffel Investment Group                            | Daniel Saltsman<br>+33 6 33 39 94 42<br>daniel.saltsman@havas.com  | Hanna Sebbah<br>+33 6 63 73 30 30<br>hanna.sebbah@havas.com |
| Banque européenne d'investissement                 | Anne-Cécile Auguin<br>+352 621 36 19 48<br>a.auguin@eib.org  |   |
| Commission européenne                              | Enda McNamara<br>+32 2 29 64 976<br>enda.mcnamara@ec.europa.eu   |   |

**Avertissement important :** Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil d'investissement. Il n'est pas destiné aux personnes relevant de pays dans lesquels (en raison de la nationalité des personnes, de leur lieu de résidence ou pour toute autre raison) la diffusion des informations qu'il contient serait interdite. Il est purement informatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.\*

